

## PROGRAMME

### PARTIE I – LES FONDAMENTAUX DE LA MÉDIATION JUDICIAIRE ET CONVENTIONNELLE

#### Module 1 - Approche générale de la médiation professionnelle (2 jours)

Place de la médiation dans la gestion des conflits et présentation de son cadre juridique et déontologique.  
Acteurs de la médiation : la posture du médiateur, le rôle des parties, avocats et tiers à la médiation.

#### Module 2 - Etapes du processus de médiation et compétences clés (2 jours)

Présentation des étapes du processus de médiation. Pratique des compétences clés du médiateur : accompagnement des émotions, communication interpersonnelle, écoute active, facilitation et négociation raisonnée.

#### Module 3 - Outils du processus de médiation (2 jours)

Présentation et pratique de la médiation CNV (Communication Non-Violente) et de l'analyse systémique en médiation.

#### Module 4 - Médiation judiciaire et conventionnelle (2 jours)

Cadre et pratique de la médiation judiciaire et conventionnelle.

#### Module 5 – Comment appréhender les difficultés de la médiation (1 jour)

Détecter et déjouer les blocages, ruptures et accords partiels en médiation.

### Partie II – APPROFONDISSEMENT ET SPÉCIALISATION

#### Module 1 – Approfondissement aux techniques de médiation (4 jours)

- Présentation et pratique des techniques de médiation transformative afin de développer la responsabilisation et la reconnaissance en médiation.
- Présentation et pratique des techniques de médiation anglo-saxonne axés sur le travail en caucus et sur le rôle de facilitateur du médiateur.
- Présentation et pratique des techniques de la médiation sur pièces : La médiation consommation.

#### Module 2 – Spécialisation (4 jours)

*Au choix (sous réserve d'un nombre de participants suffisants – 10 minimum) :*

##### 1. Médiation et gestion des conflits au travail

Présentation et pratique de la médiation comme outils de prévention et gestion des conflits au travail (Conflits entre salariés, conflits entre un salarié et son entreprise, conflits collectifs).

##### 2. Médiation et gestion des conflits commerciaux

Présentation et pratique de la médiation comme outils de prévention et gestion des conflits entre professionnels.

##### 3. Médiation et gestion des conflits de la construction et de l'environnement

Présentation et pratique de la médiation comme outils de prévention et gestion des conflits entre particuliers et professionnels, et interprofessionnels de la construction et du bâtiment.

## Fédération Nationale du Droit de l'Entreprise



## CERTIFICAT MÉDIATION PROFESSIONNELLE

### FONDAMENTAUX – APPROFONDISSEMENT - SPÉCIALISATION

# FOR MA TION



### AVEC LE CONCOURS

DU CENTRE DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE DE PARIS

DU CENTRE FOR EFFECTIVE DISPUTE RESOLUTION



Centre de Médiation  
et d'Arbitrage de Paris



Le médiateur est ce « troisième homme » qui a pour mission d'aider les personnes en opposition à trouver elles-mêmes la solution à leur conflit. Pour cela il doit acquérir diverses techniques dans le domaine de la communication, de l'écoute, de la négociation assistée, de la facilitation et gestion d'entretiens. Il doit enfin maîtriser parfaitement le processus de médiation, ses étapes, son cadre juridique, ses principes.

## DURÉE (200h)

Certificat Niveau I : 100h de janvier à juin  
Certificat Niveau II : 100h de septembre à Décembre

## PUBLIC

Certificat Niveau I : Personnes désireuses de compléter sa formation professionnelle pour y intégrer une « posture Médiation ».  
Certificat Niveau II : Personnes ayant déjà suivi une formation initiale à la médiation.

Nombre participants : maximum 25 / minimum 12

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Les enseignements sont dispensés par des médiateurs professionnels en collaboration avec des enseignants universitaires. Enseignements théoriques dispensés en e-learning. 60 % du temps de la formation est consacré à des exercices pratiques permettant aux participants d'acquérir les techniques nécessaires à l'exercice de la mission de médiateur.

## LIEU DE FORMATION

Faculté de droit de Montpellier

## COÛT

Forfait Formation Certificats I + II : 3000 €  
Formation Certificat I ou II : 1800 €

## CALENDRIER 2017

Partie I

Module 1	Vendredi 13 et Samedi 14 janvier
Module 2	Vendredi 24 et Samedi 25 Février
Module 3	Vendredi 17 et Samedi 18 Mars
Module 4	Vendredi 28 et Samedi 29 Avril
Module 5	Vendredi 19 Mai

Partie II

Module 1	Vendredi 15 et Samedi 16 Septembre Vendredi 6 et Samedi 7 Octobre
Module 2	Vendredi 17 et Samedi 18 Novembre Vendredi 1er et Samedi 2 Décembre

## INTERVENANTS

**Sylvie Armandet** : Magistrat et conseiller à la CA de Montpellier.

**Dorothee Bernard** : Médiatrice spécialisée dans le règlement négocié des différends inter/intra-entreprises. Médiateur accrédité CEDR.

**Nathalie Chapon** : Magistrat réserviste et conseiller référent en matière de médiation sur tout le ressort de la cour d'appel de Montpellier.

**Mélanie Germain** : Juriste - Pôle ADR, Responsable des activités internationales, CMAP.

**Anne Péliissier** : Professeur de Droit Privé à l'Université de Montpellier. Consultante auprès de La Médiation de l'Assurance.

**Catherine Ribot** : Professeure de droit public à l'Université de Montpellier.

**François Savigny** : Ingénieur Arts et Métiers. Médiateur conventionnel et judiciaire, social, civil et commercial international.

**Susanne Schuler** : Directrice adjoint du service formation du CEDR. Spécialiste en gestion des conflits et Médiateur accrédité CEDR.

**Nathalie Simonnet** : Avocate au barreau de Paris. Médiateur conventionnel et judiciaire. Directrice pédagogique de l'Ecole des Médiateurs CNV.

**Laure Singla** : Juriste environnemental, spécialiste en gestion raisonnée des risques & coopération territoriale, Médiateur conventionnel et judiciaire, membre ANM & IMEF.

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Activité professionnelle :

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 15 décembre 2016 accompagné du règlement à l'ordre de la FNDE\* par :

Email : [anne.pelissier@umontpellier.fr](mailto:anne.pelissier@umontpellier.fr)

Courrier : Pr. Anne Péliissier, Centre du Droit de l'Entreprise, Faculté de Droit et de Science Politique, 39, rue de l'Université, 34090 Montpellier cedex 2.

\* Organisme formateur enregistré sous le N° 91340001934 auprès de la Préfecture du Languedoc-Roussillon.